

Madame Nathalie Roy
Présidente
Assemblée nationale du Québec

Montréal, le 5 décembre 2024

Objet : Démission du Comité de surveillance de l'UPAC

Madame la présidente,

Par la présente, je vous informe, conformément à l'article 35.1 de la *Loi concernant la lutte contre la corruption*, de ma décision de démissionner du CSUPAC à partir de ce jour, le 5 décembre 2024.

Je vous prie de recevoir, madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Anne-Marie Boisvert

Cc Claude Corbp, président du CSUPAC

Diane Derome, membre du CSUPAC

Éric René, Commissaire par intérim de l'UPAC